

DEMANDE D'AFFECTION EN SECTION BI LANGUE RENTREE 2025

Certains établissements publics du département du Puy-de-Dôme proposent l'apprentissage de deux langues vivantes dès l'entrée en classe de 6^{ème} (section bi langue). **Il s'agit d'un engagement pour 4 ans** : les élèves garderont leurs deux langues jusqu'au niveau 3^{ème}.

La liste des sections bi langues proposées dans le département figure dans la note d'information aux familles.

Ce dispositif doit être demandé via le volet 2 en cochant la case « autre formation » et en spécifiant en toutes lettres la section bi langue souhaitée (par exemple : section bi langue anglais/allemand).

Une commission interne à chaque collège examinera les candidatures dans le courant du mois de mai.

Vous serez avisé de l'affectation de votre enfant à compter du 19 juin 2025.

Merci de compléter ce document et de le retourner au directeur de l'école de votre enfant avec le volet 2 au plus tard le 18 avril 2025.

Nom – Prénom du responsable légal 1 :

Nom – Prénom du responsable légal 2 :

Demande l'inscription de l'enfant, Nom et Prénom :

au collège :

en section bi langue :

- Anglais/Alemand
- Anglais/Espagnol
- Anglais/Italien
- Anglais/Portugais

pour l'entrée en 6^{ème} année scolaire 2025/2026.

NB : Veillez à bien vérifier que la section bi langue demandée est proposée dans le collège sollicité (cf. note aux familles).

Date : Signature responsable légal 1:

Date : Signature responsable légal 2 :

FICHE A RENSEIGNER PAR L'ECOLE PUBLIQUE

ANNEXE B

Nom et Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Ecole :

1°) Appréciation générale :

Critères		++	+	-	--
1	Maîtrise langagière du français (lire-écrire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Aisance langagière orale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Capacité à s'adapter et à réagir à la nouveauté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Autonomie et méthodes de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Capacité de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Motivation pour apprendre dans le respect des règles de vie de la classe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	Capacité à se situer dans une dynamique de progrès et d'auto-évaluation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Capacité à vivre en groupe, en collectivité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Appréciation littérale portée par l'enseignant de la classe vis-à-vis de la candidature :

Avis très favorable Avis favorable Avis réservé

Signature :

2°) Appréciation disciplinaire :

Compétences en langue : <input type="checkbox"/> ANG <input type="checkbox"/> ALL <input type="checkbox"/> ESP <input type="checkbox"/> ITA		++	+	-	--
1	Ecouter et comprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Réagir et dialoguer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Parler en continu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Lire et comprendre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Ecrire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Appréciation littérale portée par l'enseignant chargé de l'apprentissage de la langue vivante étudiée à l'école vis-à-vis de la candidature :

Avis très favorable Avis favorable Avis réservé

Signature :

Décision de la commission du collège d'accueil

Accepté Refusé

Fiche à retourner avec le volet 1 et 2, au plus tard le 13 mai 2025, par le directeur d'école à l'IEN de circonscription